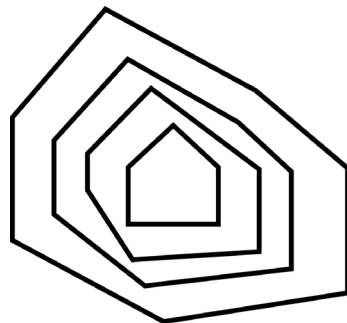


APPEL À
CANDIDATURES

PRIX 2023

DES DIPLÔMES ET MÉMOIRES
DE LA MAISON DE L'ARCHITECTURE ÎLE-DE-FRANCE



maison de
l'architecture

ARCHITECTURE • URBANISME • PAYSAGE
EN ÎLE-DE-FRANCE

L'ambition de la Maison de l'architecture Ile-de-France est de construire des liens solides avec les écoles d'architecture. Dans cette perspective, nous avons deux objectifs : être un lieu de diffusion de la culture architecturale pour les étudiants, un lieu où l'on apprend, échange et expérimente ; être un espace de valorisation du travail réalisé dans les écoles.

Nous montons deux prix annuels qui récompensent le travail des étudiants des écoles franciliennes: le prix des diplômes et le prix des mémoires. Une exposition, une publication et une journée d'études permettront de rendre visible cette production et d'engager des débats sur les questions qui animent les jeunes architectes de demain.

Chaque année, nous demandons à un acteur du monde de l'architecture de parrainer les étudiants lauréats. L'édition 2023 est parrainée par **Simon Teyssou** architecte et urbaniste, Grand Prix de l'urbanisme 2023.

Prix des diplômes de la Maison de l'architecture Ile-de-France

La Maison de l'architecture Ile-de-France récompensera le 23 novembre 2023 dix projets de fin d'études des écoles d'architecture franciliennes.

Candidature diplôme

Le dossier de candidature est à envoyer par mail avant le 8 octobre 2023 à l'adresse : **inscription@maisonarchitecture-idf.org**

En pièce jointe du mail ; les wetransfer, drive, ne sont pas acceptés.

Le dossier de candidature devra contenir :

- . la photocopie de la carte d'étudiant
- . un formulaire à remplir
- . la présentation de votre diplôme sur deux A3, format PDF contenant un court texte de présentation et des documents graphiques. Seront indiqués sur ce document aussi le nom du candidat, le titre de son PFE, le nom de son école, le nom de ses directeurs d'études.

[\[Formulaire de candidature diplôme\]](#)

Jury

Un jury composé d'architectes, d'enseignants, de représentants de la Maison de l'architecture Ile-de-France, de la DRAC Ile-de-France, du club des Amis de la Maison de l'architecture Ile-de-France et des CAUE examinera les dossiers.

Exposition

Une exposition à la Maison de l'architecture Ile-de-France sera consacrée à la présentation des dix diplômes finalistes.

Prix des mémoires de la Maison de l'architecture Ile-de-France

La Maison de l'architecture Ile-de-France distinguera 23 novembre 2023 dix mémoires.

Candidature mémoires

Le dossier de candidature est à envoyer par mail avant le 8 octobre 2023 à l'adresse :

inscription@maisonarchitecture-idf.org

En pièce jointe du mail ; les wetransfer, drive, ne sont pas acceptés.

Le dossier de candidature devra contenir :

- . la photocopie de la carte d'étudiant
- . un formulaire à remplir
- . un document A4 présentant le mémoire avec le titre, le nom de l'étudiant, le directeur du mémoire, l'école.
- . le mémoire

[\[Formulaire de candidature mémoire\]](#)

Jury

Un jury composé de chercheurs et d'architectes sera mobilisé.

Journée d'étude

En parallèle de l'exposition des diplômes, la Maison de l'architecture Ile-de-France organisera une journée d'étude dans laquelle les étudiants lauréats du « meilleur mémoire » présenteront leurs recherches : chaque présentation sera suivie de l'intervention d'un chercheur confirmé et reconnu afin d'engager un débat transgénérationnel.

Pour toutes informations complémentaires :

Marine Giry - chargée de projets : **marine.giry@maisonarchitecture-idf.org**